



## COMMUNE DE SURBOURG

### Liste des délibérations examinées lors de la séance du conseil municipal du 10/07/2025

Numéro	Objet	Décision
33-2025	Désignation d'un secrétaire de séance	Approuvée
34-2025	Approbation du compte-rendu de la séance du 22/05/2025	Approuvée
35-2025	Extension du parking de la Gare : Accord de principe	Approuvée
36-2025	Extension du parking de la Gare : Convention de maîtrise d'œuvre	Approuvée
37-2025	Extension du parking de la Gare : Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la commune de Merwiller-Pechelbronn	Approuvée
38-2025	Extension du parking de la Gare : Convention d'études, de réalisation et de financement avec la Région Grand Est	Approuvée
39-2025	Location de la salle des fêtes - demande de l'amicale des sapeurs-pompiers de Sultz-Sous-Forêts	Approuvée

Le Maire,

Olivier ROUX



## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Étaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 15 +3 procurations

Délibération n° 33-2025

Objet : DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal est invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de désigner Mme OESTERLE Nadia pour remplir cette fonction.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 15 +3 procurations

Délibération n° 34-2025

Objet : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 22 MAI 2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 mai 2025.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NO', written over a faint grid background.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

#### Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

**Secrétaire de séance :** OESTERLE Nadia

**Nombre de voix délibératives :** 15 +3 procurations

#### Délibération n°35 -2025

**Objet :** EXTENSION DU PARKING DE LA GARE : ACCORD DE PRINCIPE

Le parking actuel de la gare, d'une capacité limitée à 15 places, ne répond plus aux besoins des usagers. Les difficultés de stationnement limitent l'attractivité de la gare, indépendamment de l'offre de transport proposée.

Afin de remédier à cette situation, il est envisagé de créer un nouveau parking d'environ 49 places avec un garage à vélos, situé à une centaine de mètres de la gare, sur des terrains appartenant à la commune de Surbourg ainsi qu'à la commune de Merkwiler-Pechelbronn. Ce projet s'inscrit dans une démarche partenariale avec cette dernière, visant à optimiser les ressources et les espaces disponibles.

Afin d'améliorer durablement les conditions de stationnement à proximité de la gare, d'augmenter le dynamisme économique local et d'améliorer la qualité de vie de nos concitoyens, le Maire sollicite l'accord de principe du Conseil Municipal pour la mise en œuvre de ce projet.

Pour rappel, le Conseil Municipal a alloué lors du budget 2025 une enveloppe de 30 000 € destinée à la réalisation de cette extension. Ce montant insuffisant sera complété par le budget 2026.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide à l'unanimité de :

- **REALISER** une extension du parking de la gare d'environ 49 places avec un garage à vélos en partenariat avec la commune de Merkwiler-Pechelbronn,
- **SOLLICITER** auprès des différentes structures les subventions dont pourraient bénéficier les travaux.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'NO', written over a faint grid background.

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

Etaient présents : MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

Absents excusés :

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

Secrétaire de séance : OESTERLE Nadia

Nombre de voix délibératives : 15+3 procurations

Délibération n° 36-2025

Objet : **EXTENSION DU PARKING DE LA GARE : CONVENTION DE MAITRISE D'OUVRAGE**

En vue des travaux d'extension du parking de la gare et étant donné que les deux communes limitrophes sont concernées par le projet, il a été convenu de mettre en place une convention avec la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN pour le transfert de la maîtrise d'ouvrage de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN vers la commune de SURBOURG pour la partie du chantier qui incombe financièrement à la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN.

La charge financière sera répartie de manière égale entre les deux communes.

**VU** que les travaux d'extension du parking de la gare se situent en partie sur le ban de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN,

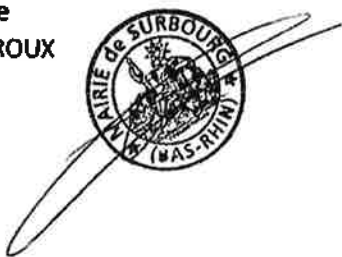
**VU** l'article L. 2422-12 du code de la commande publique, relative au transfert de maîtrise d'ouvrage, créé par ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018, de confier à la commune de SURBOURG, qui l'accepte, le soin de réaliser l'ensemble de l'opération, dont la partie à maîtrise d'ouvrage de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN au nom et pour le compte de la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN,

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Maire à signer la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage et de financement avec la commune de MERKWILLER-PECHELBRONN.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'N' followed by a smaller 'O' and a horizontal line, representing the name Nadia Oesterle.

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Département du Bas-Rhin  
Arrondissement de WISSEMBOURG  
67250

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19

Conseillers en fonction : 19

Conseillers présents : 15

#### Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

#### **Absents excusés :**

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie

Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne

Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel

M. SIRVENT Claude

**Secrétaire de séance :** OESTERLE Nadia

**Nombre de voix délibératives :** 15 +3 procurations

**Délibération n° 37-2025**

**Objet :** EXTENSION DU PARKING DE LA GARE : CONVENTION DE MAITRISE D'OEUVRE

Le Maire présente la proposition du bureau d'études SODEREF pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'extension du parking de la Gare.

Les travaux sont estimés à 175 000€HT.

La décomposition de la mission est la suivante :

Missions	TOTAL € HT	PART SODEREF	PART ECOLOR
AVP	2 800,00	2 800,00	
DP	1 100,00	1 100,00	
ENV	2 200,00		2 200,00
PRO	2 800,00	2 800,00	
ACT	1 100,00	1 100,00	
VISA	300,00	300,00	
DET	4 200,00	4 200,00	
AOR	800,00	800,00	
<b>TOTAL HT</b>	<b>15 300,00</b>	<b>13 100,00</b>	<b>2 200,00</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- **D'ATTRIBUER** le marché de maîtrise d'œuvre des travaux des travaux d'extension du parking de la Gare au bureau d'études SODEREF pour un montant de 15 300€HT,
- **D'AUTORISER** le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre et toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Les crédits sont prévus au budget primitif 2025.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'N. Oesterle', written over a faint horizontal line.

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

**Secrétaire de séance :** OESTERLE Nadia

**Nombre de voix délibératives :** 15 +3 procurations

**Délibération n° 38-2025**

**Objet :** EXTENSION DU PARKING DE LA GARE : CONVENTION D'ETUDES, DE REALISATION ET DE FINANCEMENT AVEC LA REGION GRAND EST

Dans le cadre du projet d'extension du parking de la gare de Surbourg, mené en partenariat avec la commune voisine de Merwiller-Pechelbronn, il est proposé au conseil municipal de s'appuyer sur le soutien de la Région Grand Est pour la conduite des études, la réalisation des travaux et le financement de cette extension.

À cet effet, il est envisagé de signer une convention d'études, de réalisation et de financement portant sur l'aménagement du pôle d'échanges multimodal de la gare de Surbourg.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention avec la Région Grand Est et la commune de Merwiller-Pechelbronn.

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia

## COMMUNE DE SURBOURG

### EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers élus : 19  
Conseillers en fonction : 19  
Conseillers présents : 15

Séance du 10 juillet 2025

Sous la présidence de Monsieur ROUX Olivier, Maire

**Etaient présents :** MM. BISSELBACH Eric, FORST Rémy, GERBER Rémi, GROSSHANS Daniel, ROUX Olivier, SCHEIBEL Gérard, TROLL Olivier, WAGNER Bruno, WILHELM Pierre.  
Mmes MULLER Anne, MULLER Véronique, OESTERLE Nadia, REYMANN Aurélie, ROTH Valérie, SCHMITZ Nathalie.

**Absents excusés :**

Mme BASTIAN Cathie donne procuration à Mme SCHMITZ Nathalie  
Mme LANG Anaïs donne procuration à Mme MULLER Anne  
Mme BAUMULLER Anne donne procuration à M. GROSSHANS Daniel  
M. SIRVENT Claude

**Secrétaire de séance :** OESTERLE Nadia

**Nombre de voix délibératives :** 15 +3 procurations

Délibération n° 39-2025

**Objet :** LOCATION DE LA SALLE DES FETES - DEMANDE DE L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE SOULTZ-SOUS-FORETS

Le Maire informe le Conseil Municipal de la demande de l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-sous-Forêts qui organise le 06/12/2025 sa traditionnelle célébration de la Sainte Barbe à la salle des fêtes de Surbourg.

Vu les liens privilégiés qui unissent l'amicale avec la commune de Surbourg et ses habitants, celle-ci sollicite la commune pour l'obtention d'un tarif préférentiel concernant la location de la salle des fêtes.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer la salle des fêtes à l'amicale des Sapeurs-Pompiers de Soultz-Sous-Forêts aux mêmes conditions qu'aux associations de Surbourg (cf. délibération n°22 du 10/04/2025).

Pour extrait conforme,  
Surbourg, le 11/07/2025

Le Maire  
Olivier ROUX



La secrétaire de séance  
OESTERLE Nadia